Infirmier(e) de santé au travail

Diplôme DIU
Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé
Mention Infirmier(e)de santé au travail

Ce DIU (Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon) a pour objectif de répondre à la réforme de la santé au travail, promulguée à la suite de son adoption par le Parlement en juillet 2011 qui prévoit de nombreuses modifications des missions des acteurs de la santé au travail et l'arrivée de nouvelles compétences, sous forme d'infirmiers en nombre significatif dans les services de santé au travail. (articles R 4623-29 à R 4623-34 du Code du Travail à la suite de la publication du décret 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail), avec des missions de soutien aux activités médicales des médecins du travail et des missions spécifiques.
Le décret prévoit que pour l'exercice de ces responsabilités, les infirmiers de santé au travail recreutés doivent suivre une formation en santé au travail dans l'année suivant leur embauche.
il existe déjà de tels diplômes interuniversitaires, créés avant l'obligation réglementaire, dans d'autres universités (Paris, Strasbourg, Brest, Angers, Bordeaux, Toulouse et Lille) et cette demande vient combler cette absence de formation en Rhône Alpes et Auvergne.

Objectifs

> Acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre le monde de l'entreprise et l'organisation des services de Santé au Travail.
> Acquérir les bases sur les modes de diagnostic et prise en charge des principales pathologies liées au travail.
> Se former aux techniques d'entretien infirmier, à la réalisation des investigations para cliniques, à la gestion de projet et à l'évaluation des risques.
> Acquérir les compétences pour la gestion des urgences médicales en entreprise.

Pour qui ?

Public visé

Ce diplôme s'adresse aux Infirmier(e)s de santé au travail **en poste** dans des entreprises et des services interentreprises de santé au travail, titulaire du diplôme d'état de leur profession. Ils doivent être titulaires d'un diplôme d'état d'Infirmier français ou Union Européenne.

Conditions d'admission

Admission sur CV, lettre de motivation et attestation d'emploi avant le **15 juin**

> soit par mail: fcsante@univ-st-etienne.fr
> soit par courrier à :
Formation Continue en Santé
Faculté de médecine J. Lisfranc
Campus Santé Innovations
10 rue de la Marandière
42270 Saint Priest-en Jarez

Programme

L'enseignement se déroule sur une année et comporte au total 100 heures théoriques, 20 heures d'enseignement pratique, et 6 mois de stage pratique qui se déroulera dans le service de santé au travail qui l'emploie.

L'enseignement est réparti en 4 modules soient 4 sessions de 4 jours :

- Module 1 : Le monde de l'entreprise et organisation Santé Travail (Clermont-Ferrand)
- Module 2 : Principales pathologies au travail (Grenoble)
- Module 3 : Exercice clinique/para-clinique de l'infirmière (Saint-Etienne)
- Module 4 : Évaluation des risques (Lyon)

Equipe pédagogique

Pr L. FONTANA - PUPH - Santé au travail - CHU St Etienne - Responsable Universitaire
luc.fontana@univ-st-etienne.fr

Calendrier

- Les enseignements se déroulent sur Clermont-Ferrand, Lyon, St Etienne, Grenoble
- Date limite des candidatures : 15 juin
- Rentrée : octobre /novembre
- Dates des modules à déterminer

Validation

Assiduité, examen écrit, soutenance et rédaction d'un mémoire.

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

2 300 euros TTC (l'université n'est pas assujettie à la TVA)

Contact

Contact(s) scolarité

Nathalie COUTEAU
fcsante@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 08 ou 00